

Interpellation 4.9.24 *délais des objets déposés*

Madame la Présidente, Chers collègues,

Le groupe des Vert-e-s s'inquiète du temps de réponse extrêmement long aux objets déposés par notre conseil et se demande quelles sont leurs priorisations de traitement sachant qu'ils sont nombreux, tous partis confondus.

Plusieurs de ces objets figurent pourtant parmi les thèmes urgents à traiter si nous voulons faire de notre ville un endroit agréable et vivable sur le moyen et long termes... les questions d'énergie, de transition énergétique, d'urgence climatique et de développement durable ne sont que quelques exemples de ces thèmes repris en chœur par tous les partis sous forme de postulats et de motions. ¶

Il fut un temps où il y avait une liste des objets en attentes qui était régulièrement portée à l'attention du conseil, mais malheureusement cette liste n'est visiblement plus en usage.

Nous avons donc pris le temps de faire ce travail de fourmis en nous référant à la page extranet « suivis des postulats et motions » et "délais dépassés". Nous avons comptabilisé 23 objets dépassés dont certains remontent jusqu'à 2010 et 2 qui n'ont même pas eu de détermination municipale.

Pourtant, comme stipulé à l'article 67 de notre règlement : « La discussion sur la prise en considération est ouverte au plus tard lors de la quatrième séance du Conseil suivant celle au cours de laquelle la proposition a été développée » et à l'article 68 : « Une fois prise en considération, la Municipalité doit impérativement la traiter et y répondre dans l'année qui suit le dépôt". ¶

Face à ce constat, nous souhaitons poser les questions suivantes :

1. Pourquoi le règlement n'est-il pas respecté ?
2. De quelle manière le traitement des objets est-il priorisé au sein des services de la Ville de Morges? ¶
3. Quels outils la Municipalité a-t-elle pour pallier ce problème? ¶

Au nom du Groupe des Verts

André Jodin

Sylvie Teyssie

Pascal Gempert

Mikolajewski
Yvan Christinet

Widmer
Cédric